

**CADRE DU MEMOIRE JUSTIFICATIF DES DISPOSITIONS
QUE L'ENTREPRISE SE PROPOSE D'ADOPTER POUR
L'EXECUTION DU CONTRAT**

Document contractuel à fournir par tous les candidats

CETTE FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNE LE LOT N° 2

LOT n°2 : Impression et Livraison

- Impression du Magazine enAveyron en 3 langues en 2 calages*
Français (1er calage), Anglais, Espagnol (2ème calage)
- La livraison en 2019 (fin janvier / début février) en 17 points Aveyron.

** L'impression en 2 calages permet à l'ADT de récupérer des versions françaises du mag enAveyron pour ses premières actions même si les versions étrangères ne sont pas encore imprimées. Cet acompte sera livré à l'ADT. Si la proximité le permet, l'ADT pourra les récupérer directement dans les locaux de l'imprimeur.
Par contre, la livraison dans les 17 points interviendra lorsque tout sera imprimé.*

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CANDIDAT :

Nom de la société :

.....
.....
.....
.....

Adresse de la société :

.....
.....
.....
.....

VALEUR TECHNIQUE /100 : 50 %

1- QUALITE DES SERVICES PROPOSES /75

1-1 L'ADT souhaite que les validations des épreuves et la signature des BAT avant impression soient effectuées dans ses locaux (2 rendez-vous minimum).

Quelle méthodologie proposez-vous ?

.....
.....
.....
.....

Décrivez le planning des rencontres

.....
.....
.....
.....

1-2 Noms et qualification des personnes affectées à la réalisation de la prestation (fournir les CV) :

.....
.....
.....
.....

1-3 Vous engagez-vous à mettre à disposition un interlocuteur professionnel qualifié, spécialisé pour ce lot ?

Oui Non

Vous pouvez préciser le nom de la personne mise à disposition ainsi que sa ligne téléphonique directe, son adresse de messagerie et ses horaires :

.....
.....
.....

2- DEVELOPPEMENT DURABLE /25:

Compte tenu de l'évolution de la demande du client, une attention particulière sera accordée au respect des normes environnementales par l'imprimeur, dont la

proposition devra préciser l'application éventuelle d'une charte qualité environnementale.
La fourniture papier devra respecter les normes PEFC et les encres seront végétales.

.....
.....
.....
.....
.....

3- LIVRAISON ET DELAIS : 20 %

3-1 L'ADT demande à avoir accès à des acomptes de magazines pendant le processus d'impression.

Quelle méthodologie proposez-vous pour la récupération de ces acomptes (mise à disposition, livraison à la demande, ...)

.....
.....
.....
.....

3-2 A compter de la réception de la demande d'acompte, pouvez-vous nous indiquer le délai de livraison ou de mise à disposition :

.....
.....
.....
.....

4- PRIX : 30 %

Cachet, date et signature